

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HABITAT ET HUMANISME YONNE
Jeudi 13 juin 2024 de 18h00 à 20h00 en présentiel au siège de HHY.

Les participants : (Voir la liste des Administrateurs **Annexe 1**)

Présents : Monsieur BEN-ALI, Monsieur HOJLO, Madame MUHEIM, Monsieur PETIT, Madame RENAUDIN, Monsieur ROUSSEL, Madame SAGET, Monsieur TOLEDO, Madame LEBLOND, Monsieur COURNET

Visioconférence : en présentiel uniquement

Excusés : Monsieur ADAMO, Madame MARTIN

Absents : Monsieur RIGOLLET

Secrétaire de séance : Madame SOUSSI.

Invitée : pas d'invité

Le quorum :

Inscrits : 13 – Présents ou représentés : 10 – Le quorum des 1/3 des inscrits est atteint, le CA peut valablement délibérer.

L'Ordre du Jour :

Le président Jacques HOJLO ouvre la séance à 18h00 avec l'ordre du jour suivant :

1. Validation du procès-verbal du dernier CA :
 - CA du 18/04/2024 préparatoire de l'AGO du 13/05/2024
 - CA du 13/05/2024 après clôture de l'AGO du 13/05/2024
2. Composition du bureau d'Habitat et Humanisme Yonne
3. Organisation de l'association : Missions allouées aux membres du bureau et autres bénévoles
4. Représentation de HHY auprès des instances et des partenaires : HH Fédé, HH Gestion, DDETSPP, SIAO, Conseil d'Administration auxquels siège HHY (UDAF FRANCE BENEVOLAT ...)
5. Questions diverses à déposer au moins 48h avant la réunion.
 - Désignation du responsable "PATRIMOINE" qui aura en charge de renseigner la base de données des logements propriété de HH (ente autres).

Les délibérations :

1. Validation du procès-verbal du dernier CA :

- CA du 18/04/2024 préparatoire de l'AGO du 13/05/2024

Le PV est adopté à l'unanimité des présents.

- CA du 13/05/2024 après clôture de l'AGO du 13/05/2024

Le PV est adopté à l'unanimité des présents.

2. Composition du bureau d'Habitat et Humanisme Yonne

Jacques HOJLO rappelle au Conseil que le CA électif du 13 mai 2024 a déjà voté pour les postes suivants :

- Jacques HOJLO a été élu au poste de président de l'association
- Giuseppe ADAMO au poste de vice-président pour le secteur de Sens
- Jean-François TOLEDO au poste de secrétaire
- Noëlle SAGET au poste de trésorière

Jacques HOJLO explique vouloir étoffer le bureau avec un poste de vice-président pour le secteur d'Auxerre et ouvrir des postes d'adjoints pour le secrétariat et la trésorerie dans le cadre de la préparation des successions à venir.

Il propose au conseil d'échanger et demande aux administrateurs s'il y a des candidats aux postes proposés.

- Jean-Michel PETIT se présente au poste de vice-président pour le secteur d'Auxerre et il est élu à l'unanimité des présents.
- Rachel LEBLOND propose de prendre le poste de trésorière adjointe, et le Conseil valide son élection à l'unanimité des présents.
- Le poste de secrétaire adjoint est proposé à Isabelle MUHEIM mais elle préfère refuser pour le moment car elle estime ne pas être prête. Elle souhaite acquérir un peu plus d'expérience au sein de l'association avant de prendre un poste comme celui-ci, qui doit garantir le respect des statuts, des lois en vigueur et le bon fonctionnement de l'association. Patrice COURNET prend la parole pour rappeler le rôle du secrétaire et rassure Isabelle MUHAIM en expliquant qu'un poste d'adjoint n'est pas essentiel aujourd'hui car le bureau est déjà complet pour un fonctionnement normal. Isabelle MUEIM peut donc prendre son temps et se présenter plus tard.

Jean-François TOLEDO exprime néanmoins son inquiétude car il souhaitait réellement avoir un adjoint pour commencer à travailler sur sa succession car l'an prochain, il atteindra la limite d'âge pour être administrateur.

Roger ROUSSEL prend également la parole pour rappeler l'importance du travail à faire dans le recrutement de nouveaux bénévoles pour préparer l'avenir dans de bonnes conditions.

Jacques HOJLO clôture la discussion en rappelant les nouveaux élus précisés précédemment et laisse ouverte la proposition de poste de secrétaire adjoint aux personnes qui souhaiteraient se présenter plus tard
*Voir la composition du « Bureau » complétée en **annexe 2***

3. Organisation de l'association : Missions allouées aux membres du bureau et autres bénévoles

Jacques HOJLO souhaite nommer des responsables pour les différents pôles d'activité de l'association pour permettre un partage des tâches et favoriser les délégations qui seront, de faite, officielles

- a) **Le pôle communication** sera sous la responsabilité **du président**. Cette responsabilité englobe toute la communication extérieur (contact partenaires et instances..., Fédération, Foncière et HH Gestion), ainsi que la gestion et le recrutement de la Ressource Humaine Bénévole. Des délégations pourront être mises en place si le Président le souhaite. Jusqu'à présent, Roger ROUSSEL délègue à Anne AZALBERT la représentation de l'association à la COMED et Jacques HOJLO maintien cette délégation. Jacques HOJLO délègue à Jean-Michel PETIT la représentation de l'association auprès de France Bénévolat.

Jacques HOJLO demande à Jean-François TOLEDO et à Roger ROUSSEL de recenser tous les partenaires. Une campagne d'information sera faite dans les prochaines semaines pour prévenir du changement de président au sein de l'association.

- b) **Le pôle travaux, immobilier et patrimoine** sera sous la responsabilité de Jean-Michel PETIT. Jean-Michel PETIT sera en charge des travaux, de l'instruction des projets immobilier et sera responsable « **PATRIMOINE** » **qui aura en charge de renseigner la base de données des logements propriété de HH** (entre autres). Roger ROUSSEL participera à cette commission.
- c) **Le Pôle accompagnement** sera sous la responsabilité de Roger ROUSSEL et il présidera également la commission d'affectation. La commission d'affectation sera composée des personnes suivantes : Roger ROUSSEL, Jacques HOJLO, Isabelle MUHEIM, Christine RENAUDIN, Jean-Michel PETIT et Noëlle SAGET.

Il est rappelé que les prolongations de COT ne seront pas décidées par cette commission, et restent sous la responsabilité du Bureau. De son côté, le Bureau ne pourra pas aller à l'encontre d'une affectation décidée par la » commission affectation ».

4. Représentation de HHY auprès des instances et des partenaires : HH Fédé, HH Gestion, DDETSPP, SIAO, Conseil d'Administration auxquels siège HHY (UDAF FRANCE BENEVOLAT ...)

Voir point 3/a.

5. Questions diverses à déposer au moins 48h avant la réunion.

- *Désignation du responsable "PATRIMOINE"* qui aura en charge de renseigner la base de données des logements propriété de HH (ente autres).

Voir le point 3/b.

- *Le PV de l'AGO du 13 mai dernier.* Jean-François TOLEDO fait remarquer que ce PV n'a pas pu être terminé car il manque les éléments relatifs aux points :

- * 7. Développement HH89 sur le département

- * 8. Echanges avec les présents sur la vie de l'association et les projets en cours.

Pour permettre de réaliser les démarches de déclaration auprès de la préfecture, Jacques HOJLO souhaite que tous les comptes-rendus soient finaliser dans les plus brefs délais, ainsi, Jean-François TOLEDO transmettra à Roger ROUSSEL le PV de l'AGO du 13 mai pour qu'il puisse le compléter et après validation, Jean-François TOLEDO réalisera des déclarations nécessaires auprès de la préfecture.

Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités, et plus personne ne demande la parole. Il est 19h15 et le Président Jacques HOJLO clôture la séance.

De tout ce qui a été dit, il a été dressé le présent Procès-verbal.

Le porteur du présent PV a tous pouvoirs pour procéder aux déclarations légales

Le président
Jacques HOJLO

Le Secrétaire
Jean-François TOLEDO



Présentation des membres élus ou réélus du CA lors de l'AGO du 13/05/2024

Nom, Prénom et Adresse	Emplois occupés	Statut	Mandat
M. ADAMO Giuseppe 3 Rue Charles Michels (Appt 39) 89100 SENS	Cadre retraité Age : 71,6 ans	HHY Admin COL 1	2023 2026
M. BEN-ALI Christophe 2 rue Traversière 89100 ROSOY	Coordonnateur Ulis, Professeur Économie-Droit Age : 54,5 ans	HHY Admin COL 1	2023 2026
M. HOJLO Jacques 7 Rue Des Buissonneaux 89000 AUXERRE	ancien Président de l'OAH Age : 70,7 ans	HHY Admin COL 1	2024 2027
Mme MARTIN Andrée 10 Rue de Chablis 89250 SEIGNELAY	Responsable Centre de profit - Réflexologue Age : 56,1 ans	HHY Admin COL 1	2024 2027
Mme MUHEIM Isabelle 17 Quai de Regennes 89380 APOIGNY	Retraitée - Hypnothérapeute Age : 63 ans	HHY Admin COL 1	2024 2027
M. PETIT Jean-Michel 17/76 Rue Georges-Brasseur 89200 CHEVANNES	Cadre BTP retraité Age : 72,6 ans	HHY Admin COL 1	2023 2026
Mme RENAUDIN Christine 11,allée du Foulon Apt 73 - 20 89000 AUXERRE	Sans emploi, en reconversion Age : 59,9 ans	HHY Admin COL 1	2024 2027
M. ROUSSEL Roger 9 Rue Du Bat D'Âne 89290 QUENNE	Cadre FP retraité Age : 68,9 ans	HHY Admin COL 1	2023 2026
Mme SAGET Noëlle 4 Impasse Jean-Marie Compérat 89000 SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE	Aide comptable retraitée Age : 73,9 ans	HHY Admin COL 1	2022 2025
M. TOLEDO Jean-François 15 Allée Des Palmes 39/05 89000 AUXERRE	Consultant retraité Age : 74,5 ans	HHY Admin COL 1	2022 2025
Mme LEBLOND Rachel 9 Rue Basse 89530 SAINT-BRIS LE VINEUX	Clerc de Notaire Age : 63,5 ans	HHY Admin COL 2	2024 2027
M. RIGOLLET Dario 78, Rue Victor Guichard 89100 SENS	Directeur EHPAD SENS Age : ans	HHY Admin COL 2	2022 2025
M. COURNET Patrice 0 0 0	Age : ans	HHY Admin REF HH	

RAPPEL DES STATUTS HHY : Composition du Conseil d'Administration AGO 2024

Statuts : d'au moins 6 et au plus 24 membres. Mandat de 3 ans. Limite d'âge 75 ans révolus

1er collège : Administrateurs élus

Statuts : 1er collège : Administrateurs élus : Au moins cinq membres élus par l'Assemblée Générale parmi les membres actifs de l'Association

2ème collège : Administrateurs cooptés

Statuts : 2ème collège : Administrateurs cooptés : Au maximum six membres, proposés par le bureau et cooptés par le Conseil d'Administration parmi les membres qualifiés, jusqu'à ratification de cette cooptation par l'Assemblée Générale lors de la plus proche réunion ordinaire.

Election des membres du « Bureau » du nouveau CA 2024

1. Président :	Jacques HOJLO (élu)
- 1 ^{er} Vice-président (SENS) :	Giuseppe ADAMO (réélu)
- 2 ^{ème} Vice-président (AUXERRE)	Jean-Michel PETIT (élu)
2. Secrétaire :	J-F TOLEDO (réélu)
- Secrétaire- adjoint :	
3. Trésorier	Noëlle SAGET (réélue)
- Trésorier-adjoint :	Rachel LEBLOND
4. Responsable de l'Habitat :	Jean-Michel PETIT
5. Responsable de l'Accompagnement :	Roger ROUSSEL
6. Responsable des Ressources Humaines bénévoles :	Jacques HOJLO
- Délégué RH	
7. Représentant de la Branche Soins et Urgence:	Mario RIGOLLET
8. Responsable Communication :	Jacques HOJLO
- Délégué Communication :	

Nota : Les noms en ocre sont ceux des élus lors du présent CA du 13 juin 2024, les autres ont été élus lors du précédent CA du 13 mai 2024 (après l'AGO)

Rappel des Statuts

6. Bureau

6.1. **Le bureau assure la gouvernance exécutive de l'Association.** Elu par le Conseil d'Administration pour une durée d'un an, il est composé au moins des titulaires des mandats suivants :

- Président
- Secrétaire
- Trésorier

Le Conseil d'Administration peut décider d'élire un ou plusieurs vice-président(s). Le vice-président peut exercer la mission de secrétaire ou celle de trésorier.

En cas de vacance d'une de ces trois fonctions, le Conseil d'Administration pourvoit à l'élection du remplaçant pour la durée du mandat restant à courir.

6.2. En outre, le Conseil d'Administration peut décider d'intégrer dans son bureau d'autres membres actifs qu'il désigne librement. Les bénévoles en charge des missions suivantes, notamment, peuvent être membres du Bureau :

- Responsable de l'Habitat
- Représentant(s) de la Branche Soins, de la Branche Urgence
- Responsable de l'Accompagnement
- Responsable des Ressources Humaines bénévoles
- Responsable d'Antenne

6.3. Elus pour un an, les membres du bureau peuvent toutefois être révoqués à tout moment par décision du Conseil d'Administration.

6.4. Le président peut inviter à une réunion du bureau toutes personnes dont la présence sera jugée souhaitable en raison de leur expérience, de leur engagement, de leurs connaissances ou de leur fonction au sein de l'Association

6.5. Dans les Associations dotées d'un directeur ou d'un coordinateur salarié de l'Association, celui-ci est invité, sauf exception ponctuelle décidée par le président, aux réunions du bureau.